
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission du 19 Octobre 2017 – PV 2017/2018-09

Présents : MM. DENIS (Pdt), VESQUES (CD) ALEXANDRE
Excusés : MM BOIVIN

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

EXTRAIT DU PV N° 12 DU 17 OCTOBRE 2017

CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL

VILLE DES CLAYES SOUS BOIS (78)

STADE DOMINIQUE ROCHETEAU – NNI 78 165 01 02

Mesures relevées par M. VESQUES, membre de la C.D.T.I.S. du District des YVELINES, le 16 octobre 2017.

Total des points : 5230 lux

Eclairage moyen : 209 lux

Facteur d'uniformité : 0,76

Rapport E min/E max : 0,57

Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E5, pour une durée de 2 ans à compter du 17 septembre 2017.

DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

VILLE DES CLAYES SOUS BOIS (78)

STADE DOMINIQUE ROCHETEAU – NNI 78 688 01 02

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. le rapport d'essais de performances sportives et de sécurité du 10 septembre 2017 (terrain de plus de 5 ans).

VILLE DE VERSAILLES (78)

STADE DU SANS SOUCI – NNI 78 648 04 01

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. le rapport d'essais de performances sportives et de sécurité du 27 août 2017 (terrain de plus de 5 ans).

STADE DE PORCHEFONTAINE – NNI 78 646 02 03

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. le rapport d'essais de performances sportives et de sécurité du 28 avril 2017 (terrain de plus de 5 ans).